

GEOM7
7 rue de Berlin
34 200 SETE
04 67 74 07 34

Hectare
75 Z.I. Les portes Domitiennes
34 741 VENDARGUES
04 67 79 84 83

CERTIFICAT DE PAIEMENT 2

Les Ombrelles 1
Lot n°1 - Tranche unique

travaux réalisés au suivant situation du	07/02/2023 24/07/2023	reçue le	20/06/2023
titulaire du Marché	SARL Espinas & Fils 57 Chemin de la Grave 34 150 SAINT JEAN DE FOS		
compte à créditer			
marché du avenant du	15/12/2022	notifié le approuvé le	15/12/2022
montant du lot toutes tranches	190 482.67 € HT soit 228 579.20 € TTC	montant de la tranche	190 482.67 € HT soit 228 579.20 € TTC

désignation	cumul en cours	cumul précédent	mois en cours
travaux réalisés	190 482.67 €	140 711.27 €	49 771.40 €
rabais commercial			
actualisation ou révision			
pénalités			
retenues			
montant H.T.	190 482.67 €	140 711.27 €	49 771.40 €
T.V.A (19,6%)	38 096.53 €	28 142.25 €	9 954.28 €
total T.T.C.	228 579.20 €	168 853.52 €	59 725.68 €
retenue de garantie (5%)	8 442.68 €	8 442.68 €	
remboursement de la retenue de garantie :			8 442.68 €
Caution fournie T.T.C = 11 428.96 €			
Part sous traitée =			
paiement direct :			
remboursement avance forfaitaire :			
SOMME A PAYER POUR LA PRESENTE SITUATION (T.T.C)			68 168.36 €
dont H.T. :			56 806.97 €
T.V.A. :			11 361.39 €

cumul des paiements T.T.C	
Av. F	0.00 €
1	160 410.84 €
2	68 168.36 €
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
total :	228 579.20 €

en toutes lettres :

soixante huit mille cent soixante huit EUROS et trente six cents

Vérifié, vu, bon à payer :
pour la somme T.T.C. de : **68 168.36 €**

Le Maître d'Ouvrage :

Hectare

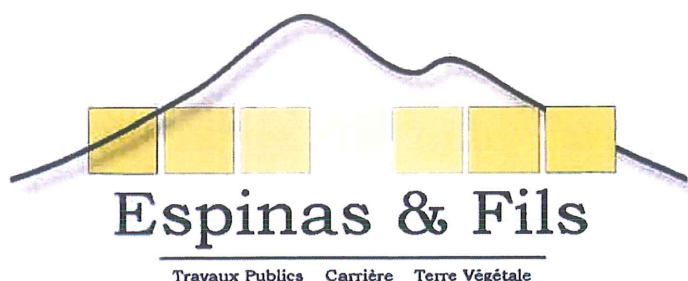
A , le

Le Maître d'œuvre :

GEOM7

A SETE, le 24 juillet 2023





Facture n° 1486

SAS HECTARE

75 ZI LES PORTES DOMITIENNES
RN 113 B.P.30020
34741 VENDARGUES CEDEX

Client

HECTARE

Affaire

300755

LOCALISATION DES TRAVAUX

COMMUNE DE CAMPAGNAN

CHEMIN DES PARROS

34230 CAMPAGNAN

Référence

LOTISSEMENT LES OMBRELLES 1

ST JEAN DE FOS, Le 7 février 2023

Page 1

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant	
SITUATION N°2				
100 - PREPARATION GENERALE DU CHANTIER	1,000 U	1 850,00	1 850,00	1
300 - TERRASSEMENTS	1,000 U			1
400 - EAUX PLUVIALES	1,000 U			1
500 - EAUX USEES	1,000 U			1
600 - ADDUCTION D'EAU POTABLE	1,000 U	1 041,00	1 041,00	1
1100 - CHAUSSEE	1,000 U	45 620,40	45 620,40	1
1200 - SIGNALISATION	1,000 U	1 260,00	1 260,00	1
1500 - EQUIPEMENTS DIVERS	1,000 U			1

Facture n° 1486	Date 7/02/2023	Client HECTARE	Affaire 300755
------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Report : 49 771,40

Désignation					Quantité	Prix Unit.	Montant
Code	Bases HT		Taux	Montant TVA			
1	49 771,40		20,00	9 954,28			
					Total H.T.		
					49 771,40 €		
					Total T.V.A.		
					9 954,28 €		
					Total T.T.C.		
					59 725,68 €		
					R.G. 5,00 %		
					-2 986,28 €		
					Net à payer		
					56 739,40 €		

Règlement par Virements
Echéance au 30/04/2023

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euro

Lotissement de 7 lots + 1 macro-lot - : Lot unique					ESTIMATION DES TRAVAUX Tranche		SITUATION N°2 HT			
n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix €	Total €	M-1		M		
						Quantité	Total €	Quantité	Total €	
100 PREPARATION GENERALE DU CHANTIER										
101	INSTALLATION ET REPLEIEMENT DU CHANTIER (SIGNALISATION) DEMANDES DES D.I.C.T. AUX DIFFERENTS SERVICES ET TRACAGE DES RESEAUX DOSSIER DE RECOLEMENT	forfait	1	5 500,00	5 500,00	0,80	4 400,00	0,20	1 100,00	5 500,00
		forfait	1	200,00	200,00	1,00	200,00	0,00	0,00	200,00
		forfait	1	750,00	750,00	0,00	0,00	1,00	750,00	750,00
200 LIBERATION DES EMPRISES										
	Option : abattage et dessouchage d'arbres chemin de la Tourelle	u	2	759,00	1 518,00	2,00	1 518,00	0,00	0,00	1 518,00
	DEBROUSSAILLAGE ET DEGAGEMENT DES EMPRISES	m²	95,00	0,69	65,55	95,00	65,55	0,00	0,00	65,55
	TOTAL LIBERATION DES EMPRISES			H.T.	1 583,55		1 583,55		0,00	1 583,55
	TOTAL PREPARATION GENERALE DU CHANTIER			H.T.	8 033,55		6 183,55		1 850,00	8 033,55
300 TERRASSEMENTS										
301	DECAPAGE DE TERRE VEGETALE (Ep. = 0.20 m) EXTRACTION DE DEBLAIS RIPPABLES DE 1ERE CATEGORIE	m³	190,00	6,00	1 140,00	190,00	1 140,00	0,00	0,00	1 140,00
	DONT EVACUATION EN DECHARGE	m³	760,00	18,50	14 060,00	760,00	14 060,00	0,00	0,00	14 060,00
	DONT REMBLAIS AVEC MATERIAUX ISSUS DU SITE (merlon bassin)	m³	40,00	12,32	492,80	40,00	492,80	0,00	0,00	492,80
307	TOTAL EXTRACTION DE DEBLAIS RIPPABLES DE 1ERE CATEGORIE			H.T.	14 552,80		14 552,80		0,00	14 552,80
	MISE EN MODELE PAYSAGER DE DEBLAIS ET DE TERRE VEGETALE	m³	190,00	5,20	988,00	190,00	988,00	0,00	0,00	988,00
310	COUCHE DE FORME EN GNT 0/60 (Ep = 0.30m)	m³	280,00	48,76	13 652,80	280,00	13 652,80	0,00	0,00	13 652,80
313	GEOTEXTILE ANTICONTAMINANT	m²	1 100,00	2,20	2 420,00	1 100,00	2 420,00	0,00	0,00	2 420,00
	Option Chemin de la Tourelle									
	DECAPAGE DE TERRE VEGETALE (Ep.= 0.15 m) Y COMPRIS EVACUATION	m³	35,00	6,00	210,00	35,00	210,00	0,00	0,00	210,00
310	COUCHE DE FORME EN GNT 0/60 (Ep=0.15m)	m³	35,00	48,76	1 706,60	35,00	1 706,60	0,00	0,00	1 706,60
	TOTAL Option Chemin de la Tourelle			H.T.	1 916,60		1 916,60		0,00	1 916,60
	TOTAL TERRASSEMENTS			H.T.	34 670,20		34 670,20		0,00	34 670,20
400 EAUX PLUVIALES										
401	TRANCHEE EN TERRAIN DE TOUTE NATURE	m³	115,00	0,00	0,00	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00
403	REMBLAIS DE TRANCHEE EN GNT 0/315	m³	76,00	0,00	0,00	76,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REMBLAIS DE TRANCHEE EN SABLE	m³	39,00	0,00	0,00	39,00	0,00	0,00	0,00	0,00
408	CANALISATION PEHD A DOUBLE PAROI Ø300	ml	160,00	107,00	17 120,00	160,00	17 120,00	0,00	0,00	17 120,00
	TOTAL CANALISATION PEHD A DOUBLE PAROI			H.T.	17 120,00		17 120,00		0,00	17 120,00

Lotissement de 7 lots + 1 macro-lot - Lot unique				ESTIMATION DES TRAVAUX Tranche	
n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix €	Total €
1507	PORTAIL POUR BASSIN	u	0	2 180,00	0,00
	CLOTURE RIGIDE POUR LES LOTS - GRIS ANTHRACITE RAL7016 (OU SIMILAIRE) (hauteur = 1.60m)	ml	0,00	63,25	0,00
	CLOTURE RIGIDE POUR BASSIN - GRIS ANTHRACITE RAL7016 (OU SIMILAIRE) (hauteur = 1.60m)	ml	0,00	63,25	0,00
	MUR ENDUIT LOT 1 et 8 - COULEUR BLANC CASSE (hauteur = 1.60m)	ml	58,00	236,00	13 688,00
TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS				H.T.	13 688,00

Lot unique, Tranche unique : RECAPITULATIF GLOBAL

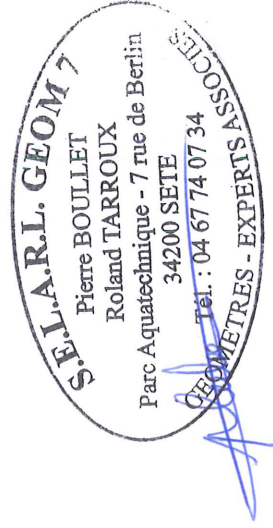
n°	Désignation	H.T. €	T.V.A 20,0% €	T.T.C. €
100	PREPARATION GENERALE DU CHANTIER	8 033,55	1 606,71	9 640,26
300	TERRASSEMENTS	34 670,20	6 934,04	41 604,24
400	EUX PLUVIALES	40 148,50	8 029,70	48 178,20
500	EUX USEES	17 645,00	3 529,00	21 174,00
600	ADDUCTION D'EAU POTABLE	18 871,22	3 774,24	22 645,46
1100	CHAUSSEE	56 166,20	11 233,24	67 399,44
1200	SIGNALISATION	1 260,00	252,00	1 512,00
1500	EQUIPEMENTS DIVERS	13 688,00	2 737,60	16 425,60
TOTAL Lot unique		#####	38 096,53	228 579,20

H.T. €
6 183,55
34 670,20
40 148,50
17 645,00
17 830,22
10 545,80
0,00
13 688,00
140 711,27

H.T. €
1 850,00
0,00
0,00
0,00
1 041,00
45 620,40
1 260,00
0,00
49 771,40

H.T. €
8 033,55
34 670,20
40 148,50
17 645,00
18 871,22
56 166,20
1 260,00
13 688,00
190 482,67

Bon par accord par le règlement de 68 168,36 € TTC, retenue de garantie de 5% déduite au certificat de paiement ± remboursée.





**MARCHÉS PRIVÉS DE TRAVAUX
CAUTION EN REMPLACEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE**

N° 00331330

La Banque Populaire du Sud, exploitant également les marques Banque Dupuy, de Parseval, Banque Marze et Crédit Maritime, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire, ayant son Siège Social à Perpignan (66000), 38 boulevard Clemenceau, immatriculée au RCS de Perpignan sous le numéro B 554 200 808,

Représentée par **Mme Muriel BRIERA et M. Jean-François PONCET, Conseillers du Service Clients** de la Banque Populaire du Sud, subdélégués de Monsieur Pascal BRIAN, Directeur des Solutions et de l'Expérience Clients de la Banque Populaire du Sud suivant acte de subdélégation sous-seing privé signé à Perpignan le 01 Mars 2022, lui-même délégué de Monsieur Cyril BRUN, Directeur Général de la Banque Populaire du Sud, suivant acte de substitution de signatures sous-seing privé le 01 Mars 2022 ; Monsieur Cyril BRUN agissant lui-même en vertu des pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration de la Banque Populaire du Sud aux termes de la délibération du 18 juin 2021.

Déclarons nous porter caution solidaire de :

La SARL MAURICE ESPINAS & FILS – 52 CHEMIN DE LA GRAVE – 34510 SAINT JEAN DE FOS, immatriculée au RCS de Montpellier sous le N° 414 499 905, dont le représentant légal est Monsieur Jean-Paul ESPINAS,

Ci-après dénommé 'l'entrepreneur',

Vis-à-vis de :

La SAS HECTARE – 75 Z.I. LES PORTES DOMITIENNES - B.P 30020 - 34741 VENDARGUES CEDEX, immatriculée au RCS de Montpellier sous le N° 351 338 660, représentée par Monsieur Jérôme LEDOUX,

Ci-après dénommé 'le maître de l'ouvrage',

Pour le montant du cautionnement auquel l'entrepreneur est assujéti, dans les conditions prévues par les articles 1^{er} & 2^e de la loi n° 71-584 du 16 juillet 1971, au titre d'un marché privé ayant pour objet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT « LES OMBRELLES 1 » - CHEMIN DES PARROS, 34230 CAMPAGNAN / LOT N°01 : TERRASSEMENT VOIERIE & RÉSEAUX HUMIDES, D'un montant global de : 228.579,20 € passé avec le maître de l'ouvrage en date du 15/12/2022

La présente caution est limitée à la somme de **11.428,96 € (Onze-mille quatre-cent-vingt-huit Euros et quatre-vingt-seize centimes)**, sauf à parfaire ou à diminuer s'il y a lieu, en application de l'article 1 de la loi sus-visée, le montant étant alors calculé sur la valeur définitive du marché, telle qu'elle doit résulter du contrat précité à l'exclusion de tous travaux supplémentaires non prévus au marché.

La présente caution garantit exclusivement l'exécution des travaux pour satisfaire, le cas échéant, aux réserves faites à la réception par le maître de l'ouvrage. Elle prendra fin, dans les conditions de l'article 2 de la loi sus-visée, à l'expiration du délai d'une année à compter de la date de réception des travaux, faite avec ou sans réserve, sauf opposition notifiée par le maître de l'ouvrage à La Banque Populaire du Sud par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à LA BANQUE POPULAIRE DU SUD – AGENCE COURT TERME– 38 bd Georges Clémenceau 66966 Perpignan 09.

JFP

J/B

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles www.sud.banquepopulaire.fr (rubrique Tarifs et réglementation - Protection des données personnelles) consultable ou à tout moment sur notre site internet) ou sur simple demande auprès de votre agence.

Ces personnes disposent du droit de s'opposer au traitement de ces données à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent, sous réserve de justifier de leur identité par la production d'une copie d'identité, être exercés à tout moment à l'adresse suivante :

- Par courrier postal : BANQUE POPULAIRE DU SUD - Sud Service Consommateurs, 265 avenue des États du Languedoc, 34000 MONTPELLIER

- Par courriel : consommateursbps@sud.banquepopulaire.fr

Si vous souhaitez en savoir plus ou contacter notre Délégué à la Protection des Données, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

- Par courrier postal : BANQUE POPULAIRE DU SUD – Direction de la Conformité et des Risques, 10, Place de la Salamandre, 30000 NÎMES

- Par courriel : BPS_ProtectionDesDonnees@sud.banquepopulaire.fr

Les personnes concernées ont le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en charge de la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. En France, l'autorité de contrôle est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS Cedex 07.

La présente garantie est soumise au droit français pour son interprétation et son exécution. Élection de domicile est faite à ce titre au siège social de la Banque Populaire. Les tribunaux compétents sont ceux de Perpignan.

Fait à Nîmes, le **05/06/2023**
BANQUE POPULAIRE DU SUD

*Bon pour Caution
Selon les Termes ci-dessous*

*Bon pour caution selon
les termes ci-dessous*

BANQUE POPULAIRE DU SUD

Direction Services Clients

Agence Court Terme

38, Bd G. Clémenceau - 66966 PERPIGNAN CEDEX 09
554 200 808 RCS PERPIGNAN

BANQUE POPULAIRE DU SUD

Direction Services Clients

Agence Court Terme

38 Bd G. Clémenceau - 66966 PERPIGNAN CEDEX 9
554 200 808 RCS PERPIGNAN